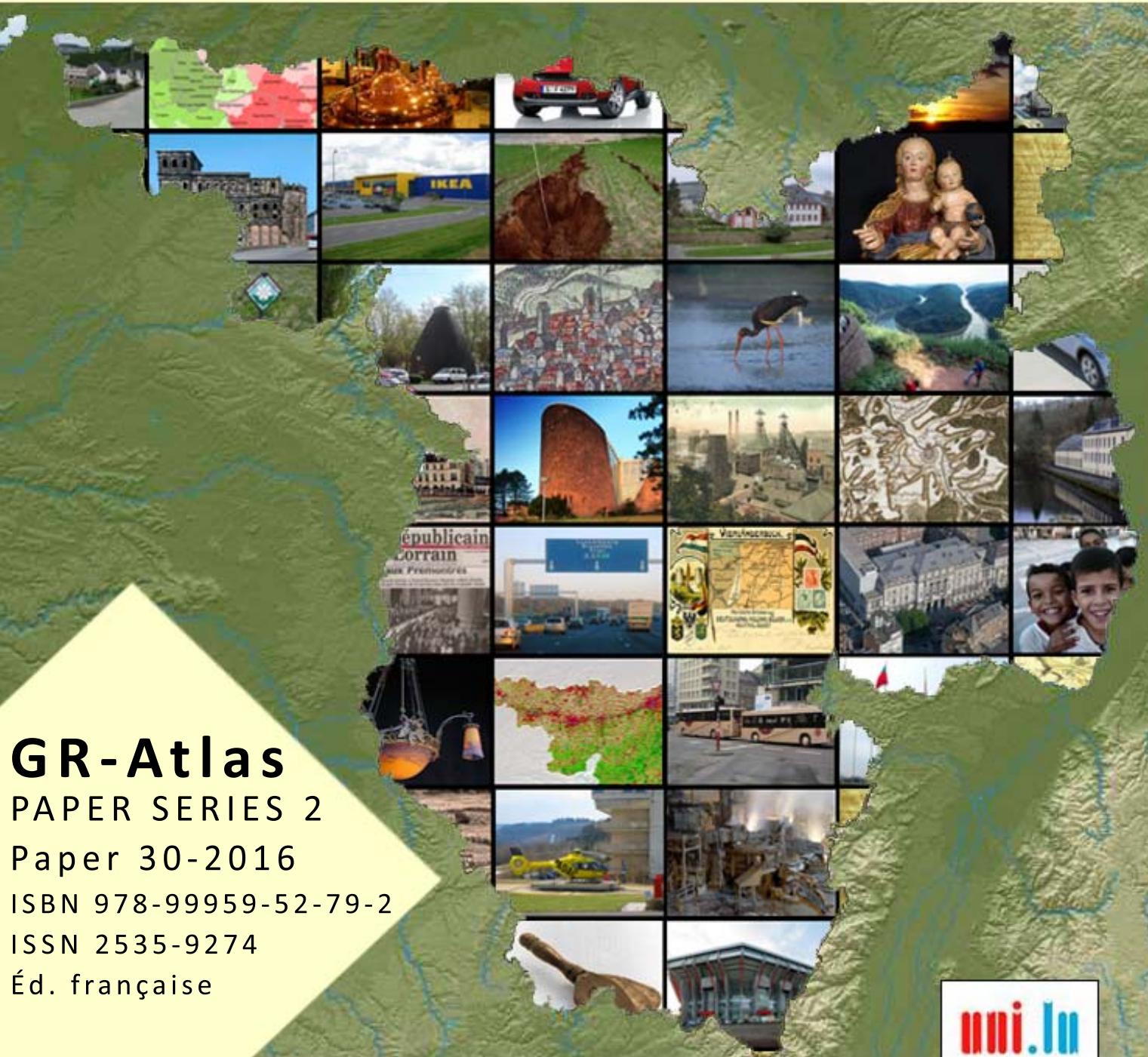


CHRISTIAN WILLE

Frontaliers atypiques dans la Grande-Région SaarLorLux



GR-Atlas

PAPER SERIES 2

Paper 30-2016

ISBN 978-99959-52-79-2

ISSN 2535-9274

Éd. française

Permalink: <http://hdl.handle.net/10993/50554>



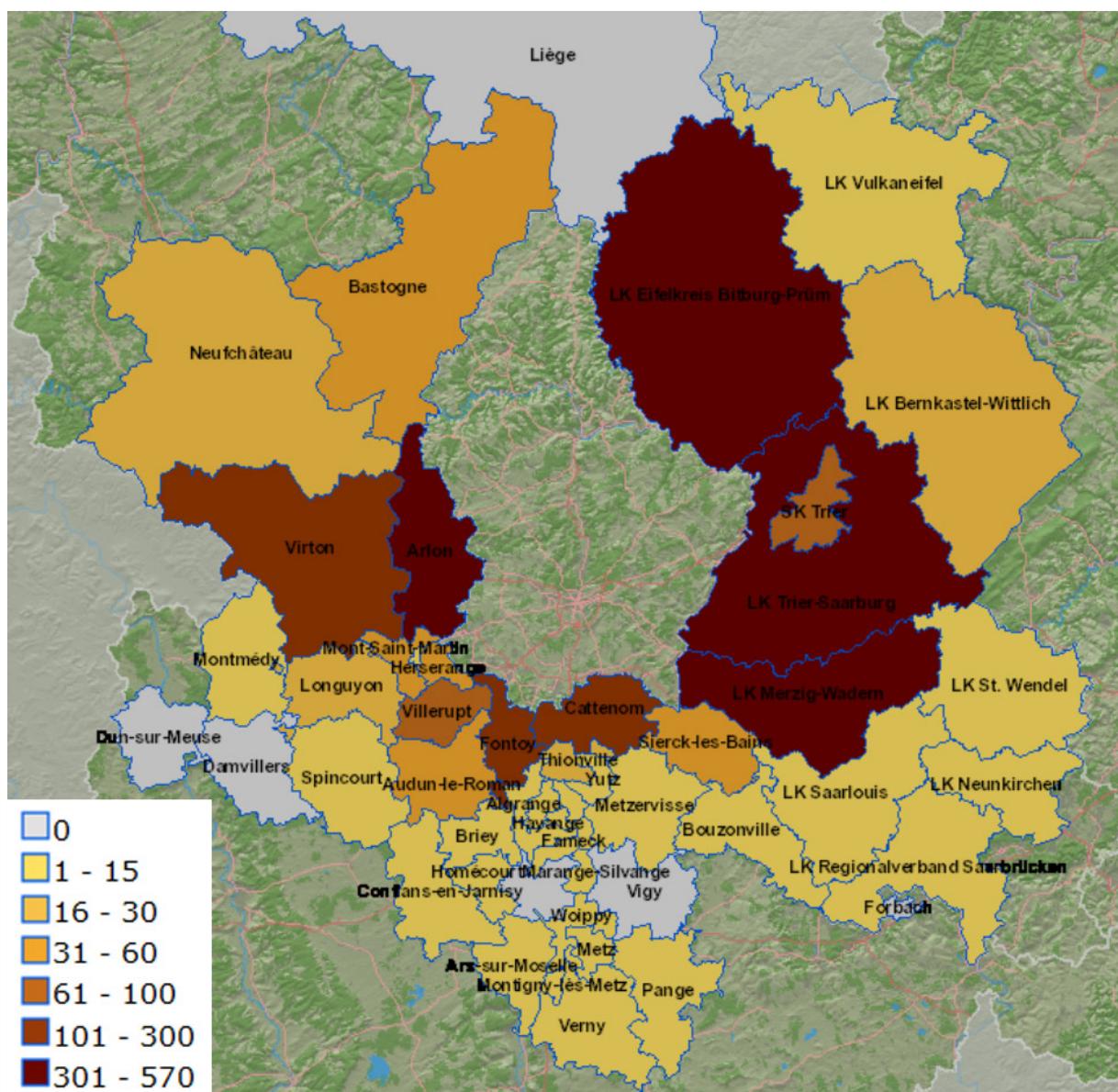
gr-atlas.uni.lu

Frontaliers atypiques dans la Grande-Région SaarLorLux

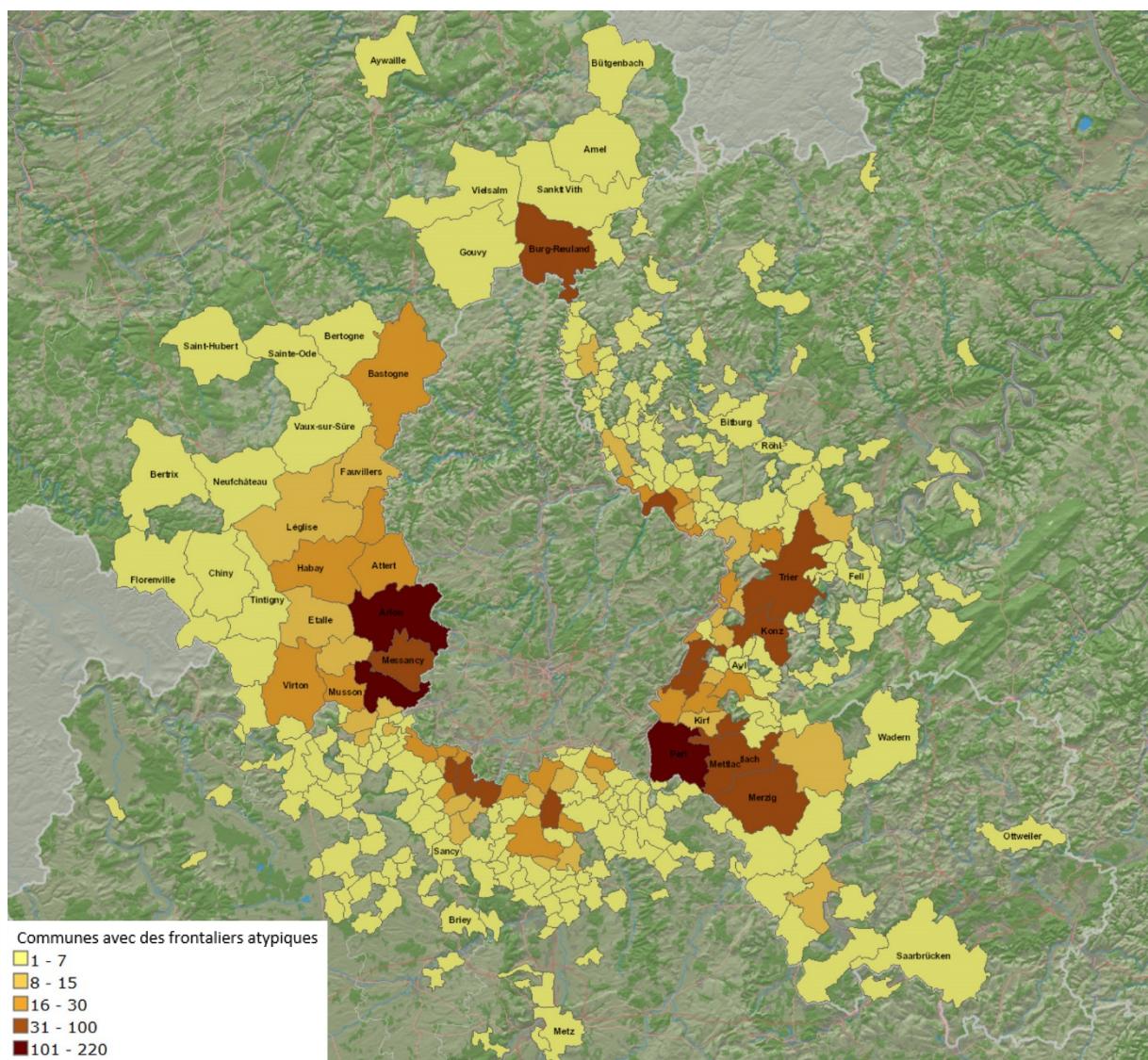
Christian Wille / Observatoire interrégional du marché de l'emploi

Introduction

La Grande Région se caractérise par l'indépendance singulière de son marché de l'emploi entre ses différents secteurs. La migration pendulaire transfrontalière par-delà les frontières nationales a été facilité de manière tangible par le processus d'unification de l'Europe, à la suite duquel le statut des frontaliers a été défini du point de vue des droits sociaux et fiscaux.



Les deux cartes montrent les districts ou arrondissements et les communes avec le nombre d'actifs de nationalité luxembourgeoise qui résident en dehors du Grand-Duché dans la Grande Région SaarLorLux et travaillent au Luxembourg. Une caractéristique essentielle des frontaliers atypiques est la mobilité résidentielle transfrontalière préalable. Source : GR-Atlas



Cette définition ne fait pas de distinction entre les frontaliers qui migrent de leur « Région d'origine » vers le pays voisin et ceux qui viennent du pays voisin dans la « région d'origine » pour rejoindre leur site de travail. Le phénomène frontalier atypique, dernier cité, est de plus en plus important dans la Grande Région. C'est donc dans le contexte de la mobilité résidentielle et de la mobilité atypique des employés transfrontalières que les motivations de ces derniers ainsi que les questions relatives à l'organisation spatiale des pratiques quotidiennes sont analysées dans le cadre du changement de domicile. Les aspects de la vie en société sur le lieu de résidence seront également étudiés et l'évaluation subjective des migrations résidentielles détaillées. L'évaluation de chacun de ces éléments s'appuie sur l'étude comparative des migrations pendulaires atypiques au niveau de la frontière entre le Luxembourg et la Lorraine/la Sarre.

La synthèse de ces migrations pendulaires atypiques montre que la Lorraine, en tant que région de résidence privilégiée, ainsi que le Luxembourg et les Länder allemands en tant que régions de travail, jouent un rôle particulier dans ce processus. Le phénomène s'est notamment particulièrement développé au cours des dernières décennies en Lorraine et dans les régions luxembourgeoises limitrophes. Les employés atypiques soumis aux migrations pendulaires habitent, pour la plupart, dans des com-

munes situées dans la région frontalière et sont plutôt jeunes ou d'âge moyen. La raison de leur changement de résidence se trouve en grande partie dans le souhait de devenir propriétaire d'un bien immobilier, et donc de profiter des différences de prix selon les régions. Les différences régionales en matière de prix des terrains à construire et d'immobilier jouent donc un rôle essentiel, associées aux différents évènements de la vie.



Schengen, ville frontalière luxembourgeoise dans laquelle la convention du même nom a été signée, est le symbole de la liberté de circulation des frontaliers.

Photo: C. Wille 2009

Si on observe les travailleurs frontaliers atypiques dans la direction du Luxembourg, une particularité semble se dégager : ce groupe est composé de nombreux Français, Belges et Allemands qui, avec ce changement de lieu de résidence, retournent dans leur pays d'origine. Le transfert de domicile est généralement accompagné de l'achat ou de la construction d'une maison ainsi que d'une amélioration du confort d'habitation.

Le fait que le lieu de travail reste dans la région d'habitation précédente rallonge le temps de trajet que les transfrontaliers atypiques doivent parcourir pour s'y rendre. Si leur espace d'activité s'étend donc en conséquence, l'organisation spatiale de leurs activités quotidiennes reste toutefois essentiellement centrée l'ancienne région d'habitation. Cela, ainsi que les liens sociaux existants est avant tout attribué à la structure des offres de service et en termes de loisir.

Sur le nouveau lieu de résidence, la demande croissante en matière de propriété immobilière entraîne une hausse des prix du terrain et de l'immobilier, ce qui peut, en certains endroits, être à l'origine de tensions entre les nouveaux arrivants et les autochtones. Cette tendance montre également que les nouveaux arrivants restent largement entre eux dans de nouvelles zones d'habitation modernes situées à l'extérieur des noyaux de peuplement croissants, ce qui ne favorise pas le contact avec la population d'origine. En Lorraine plus particulièrement, la question de la compréhension linguistique entre ces deux groupes de personnes est un point important, le dialecte pouvant être à la base d'un pont linguistique. Rétrospectivement, les transfrontaliers atypiques estiment que leur changement de domicile est un élément positif, même si un certain nombre parmi eux retournent habiter dans leur pays de résidence d'origine en raison des trajets trop longs.

La prise en compte du phénomène de transfrontaliers atypiques a mis à jour différentes caractéristiques de cette forme de mobilité transfrontalière. Il est ainsi clairement apparu qu'une étude approfondie de l'ensemble des déplacements pendulaires atypiques dans la Grande Région est nécessaire, ainsi qu'une mise à jour des études déjà existantes. De plus, un grand nombre de questions qualitatives, concernant notamment la cohabitation entre les nouveaux arrivants et les autochtones, n'ont pas été traitées entièrement.

	Pays/Région de travail				
Pays/Région de résidence	Belgique	Luxembourg	Allemagne	Sarre	Rhénanie-Palatinat
France	5.200*	811	aucune indication	6.623	1.034
Lorraine	aucune indication	785	aucune indication	aucune indication	aucune indication
Belgique		790	4.268	aucune indication	aucune indication
Allemagne	aucune indication	1.494			
Rhénanie-Palatinat	aucune indication	972			
Sarre	aucune indication	454			

*2007

Transfrontaliers atypiques dans la Grande Région selon le sens du flux migratoire de 2009
 Recensement sur la base de l'IGSS (Luxembourg), BA (Sarre et Rhénanie Palatinat), INSEE (France), ABEO (Belgique). Source : GR-Atlas

Frontaliers typiques et atypiques

La Grande Région SaarLorLux se caractérise par l'indépendance singulière de son marché de l'emploi entre ses différents secteurs. Malgré un ralentissement de la croissance suite aux récentes crises économique et financière, l'ensemble des régions européennes composé de la Sarre, a Moselle et la Meuse a connu, avec 203 191 transfrontaliers, une augmentation du nombre d'employés franchissant la frontière en 2009 par rapport à l'année précédente. Environ la moitié (54,7%) viennent de Lorraine et pratiquement trois personnes sur quatre (72,6%) travaillent au Luxembourg (IBAa 2010 : 96). Les raisons à l'origine du travail transfrontalier sont nombreuses, mais de meilleures perspectives de rémunération et la demande en matière d'emploi comptent parmi les principales. La migration pendulaire quotidienne par-delà les frontières nationales a été sensiblement facilitée par le processus d'unification européenne, ce qui obligea en 1971, à donner une définition unique du terme « travailleur frontalier ».

Selon le droit communautaire européen, les travailleurs transfrontaliers sont des employés ou des travailleurs indépendants qui travaillent dans un État membre de l'UE tout en résidant dans un autre État membre dans lequel il retourne quotidiennement ou au moins une fois par semaine (CEE n° 1408/71). Cette définition est valable pour la protection sociale des employés en question. Selon la définition de la législation fiscale, un aspect spatial doit être pris en compte selon lequel un travailleur transfrontalier doit habiter et travailler dans un espace déterminé de part et d'autre de la frontière. Ce fondement définitionnel ne permet pas de faire de distinction entre les frontaliers qui migrent de leur « Région

d'origine » vers le pays voisin et ceux qui viennent du pays voisin dans la « région d'origine » pour rejoindre leur site de travail.



Zone de construction pour les navetteurs atypiques du Luxembourg dans le village frontalier sarrois de Perl, avec vue sur la rive luxembourgeoise voisine de la Moselle.

Photo : © GR-Atlas

La distinction prend de l'ampleur au regard de l'augmentation sensible du groupe d'employés cité en dernier lieu et des implications qui y sont associées. Ainsi, une différenciation

entre les travailleurs transfrontaliers typiques et atypiques a été introduite en dépit du concept de "Région d'origine", qui peut notamment poser problème du point de vue de l'anthropologie culturelle. Si la définition issue du droit communautaire européen est valable pour les deux groupes, un élargissement concernant l'orientation spatiale des flux pendulaires a toutefois été opéré. Ainsi, les employés et les travailleurs indépendants sont considérés comme des travailleurs transfrontaliers s'ils ont transféré leur lieu de résidence d'un espace de la Grande Région dans un autre, mais qui font l'objet d'une migration pendulaire vers leur lieu de travail situé dans leur "Région d'origine" presque quotidiennement.

Par conséquent, la mobilité résidentielle précédente constitue une caractéristique constitutive du phénomène transfrontalier atypique. Pour le phénomène transfrontalier typique, la mobilité résidentielle ne joue aucun rôle et il rassemble les employés et travailleurs indépendants qui font le trajet depuis leur "Région d'origine" vers un pays frontalier presque tous les jours. Les données actuellement disponibles ne permettent de faire aucune assertion concernant l'établissement des travailleurs transfrontaliers dans la Grande Région. La compilation des données statistiques présentées ici s'appuie sur les données des administrations compétentes. Il est toutefois intéressant de noter qu'aucune surveillance systématique des déplacements pendulaires atypiques dans la Grande Région n'a encore été réalisée et que les informations correspondantes ne sont disponibles que de façon éparses dans des études spécifiques.

Une vue d'ensemble, certes éparses, des flux de travailleurs transfrontaliers atypiques dans la Grande Région peut toutefois être proposée. L'évaluation d'ensemble montre que la France et plus particulièrement la Lorraine en tant que région d'habitation et le Grand-duché du Luxembourg en tant que région de travail jouent un rôle important pour la dynamique de mobilité atypique. En conséquence, le flux de migration pendulaire atypique partant de France et le flux de migration pendulaire venant vers le Luxembourg seront distingués par la suite.

Flux de migration pendulaire atypique partant de France

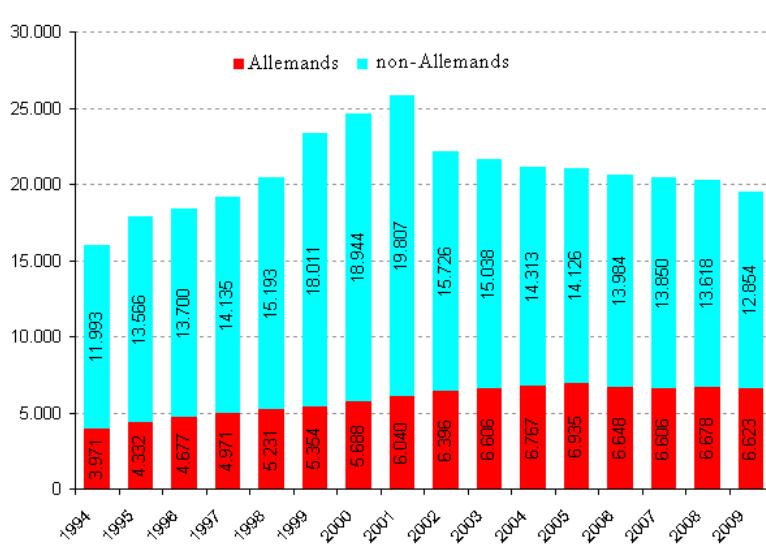
Les flux de migration pendulaire importants pour la Grande Région partant de France proviennent principalement de Lorraine, des travailleurs transfrontaliers atypiques partant travailler vers la Belgique et plus particulièrement la Wallonie, en Sarre et vers la Rhénanie-Palatinat ainsi que vers le Luxembourg.

Frontière franco-belge

Il existe très peu d'informations concernant le nombre de Belges qui viennent en Wallonie depuis la Lorraine. On sait cependant qu'en 2007, 15,7% des personnes enregistrées en France et qui travaillent en Belgique étaient des citoyens Belges. Cela correspond à environ 5 200 travailleurs transfrontaliers atypiques (INSEE 2011 : 3). On sait aussi à partir d'entretiens avec des experts que de nombreux Belges sont notamment domiciliés dans le Nord de la Lorraine ou y possèdent un lieu de résidence fictif. C'est ainsi qu'un travailleur transfrontalier typique qui travaille en Belgique rapporte :

"Un collègue belge à moi, on travaille ensemble depuis 16 ans, il a une boîte aux lettres ici en France et tous les 15 jours ou trois semaines, il passe... Ça, c'est quelque chose qui n'est pas autorisé. Il habite en Belgique, il a ses enfants en Belgique, il vit en Belgique – mais sa voiture a une plaque française comme quoi il habite en France. Mais il ne fait rien en France. Le jour où ils [les autorités] tomberont dessus, peut-être il retournera 15 ans en arrière dans sa position – j'en sais rien. Mais il y en a plein comme ça, des milliers..." (Wille 2008).

Les motivations pour un transfert réel ou fictif du lieu de résidence en France, pays voisin, sont à chercher dans le régime de taxation pour les travailleurs transfrontaliers. En effet, les transfrontaliers domiciliés en France et travaillant en Belgique ne paient pas leur impôt sur le revenu, comme c'est généralement le cas, dans le pays où ils sont employés mais en France où les prélèvements sont plus faibles.



Transfrontaliers venant de France vers la Sarre selon leur nationalité 1994-2009 (au 30 juin)

Source : BA Saarland und Rheinland-Pfalz

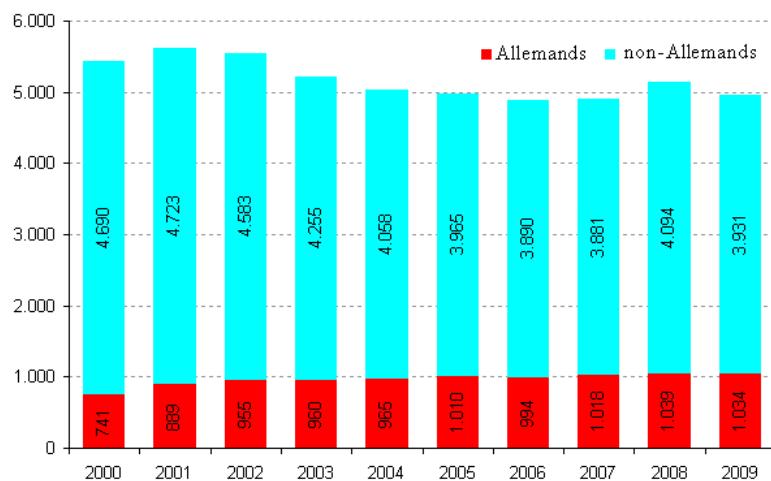
Remarque : La baisse soudaine d'établissement de travailleurs transfrontaliers (typiques) entre 2011 et 2002 dérive d'une procédure d'inscription statistique modifiée, d'après laquelle depuis 2001, les travailleurs intérimaires venant de France en Allemagne ne sont plus enregistrés en Sarre mais là où ils travaillent. Après 2002 on a pu assister à une baisse réelle des installations de travailleurs transfrontaliers.

6

Frontière franco-allemande

Des raisons similaires incitent, comme vous pourrez le voir ci-après, également les Allemands domiciliés en France à transférer leur résidence. Le nombre d'Allemands vivants en France et travaillant en Sarre a augmenté de 66% entre 1994-2009. Leur nombre a particulièrement augmenté dans les années 1990. Après le changement de millénaire, cette augmentation s'est ralentie avant de connaître un nouvel essor à partir de 2005 et pour la première fois depuis 1994.

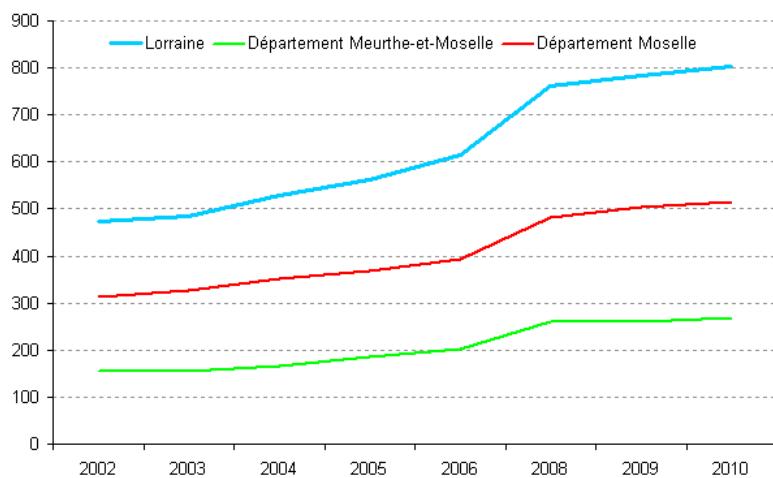
Le rôle des travailleurs transfrontaliers atypiques dans les années 2000 doit être mis en relief, le nombre de personnes de ce groupe effectuant une migration pendulaire depuis la France sans posséder la nationalité allemande ayant constamment diminué. Dans le même temps, l'arrivée des travailleurs transfrontaliers atypiques est restée relativement stable, si bien que la tendance à la baisse du flux de migrants pendulaires en direction de la Sarre a pu être amortie. En effet, pendant que les travailleurs transfrontaliers atypiques ont connu une augmentation de 3,5% entre 2002 et 2009, les typiques ont enregistré une baisse de 18,3%.



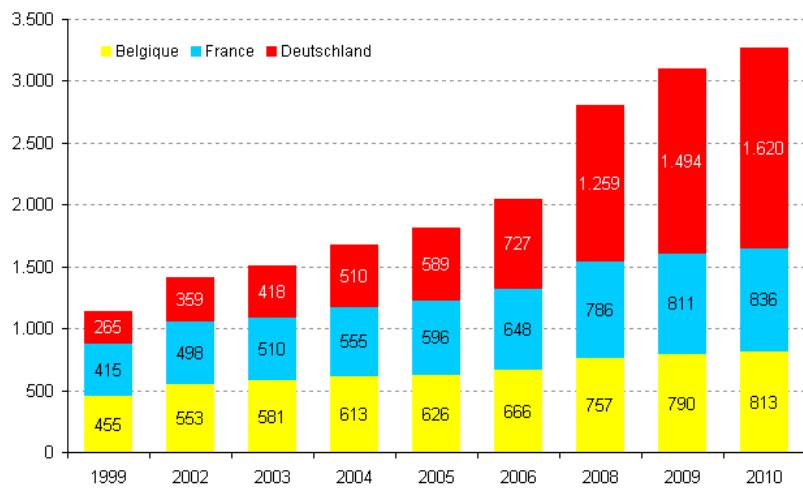
Transfrontaliers venant de France vers la Rhénanie-Palatinat selon leur nationalité 2000-2009 (au 30 juin)
Sources : BA Saarland et Rheinland-Pfalz; GR-Atlas

Le nombre d'Allemands vivants en France et travaillant en Rhénanie-Palatinat a augmenté de 40% entre 2000 et 2009. Si, au niveau quantitatif, leur nombre reste relativement faible avec 1 034 personnes

(2009), ils représentent toutefois un cinquième des migrants pendulaires de la France vers la Rhénanie-Palatinat. Leur proportion a clairement augmenté depuis le début du millénaire, ce flux étant dû au recul du nombre de travailleurs transfrontaliers typiques.



Leur nombre a augmenté de 70% au cours de la dernière décennie (2002-2010) pour atteindre aujourd'hui 802 personnes (2010). Parmi eux, ils sont deux tiers à habiter en Moselle, et plus particulièrement dans la région de Thionville, essentiellement à Cattenom et Fontoy. Le dernier tiers se trouve en Meurthe-et-Moselle et plus particulièrement du côté de Briey. Rétrospectivement, on peut constater un léger déplacement du lieu de résidence des travailleurs frontaliers atypiques. Pendant l'année 2002, 66% des Luxembourgeois revenaient en Moselle, ce chiffre s'élevant aujourd'hui encore à 64% (2010).



Travailleurs frontaliers luxembourgeois venant au Luxembourg selon les principaux lieux de résidence (département) en Lorraine 2002-2010 (au 31 mars).

Source : IGSS, Luxembourg

Frontière Franco-luxembourgeoise

Les frontaliers de nationalité luxembourgeoise habitant en France vivent presque tous en Lorraine.

Travailleurs frontaliers atypiques. Pendant l'année 2002, 66% des Luxembourgeois revenaient en Moselle, ce chiffre s'élevant aujourd'hui encore à 64% (2010).

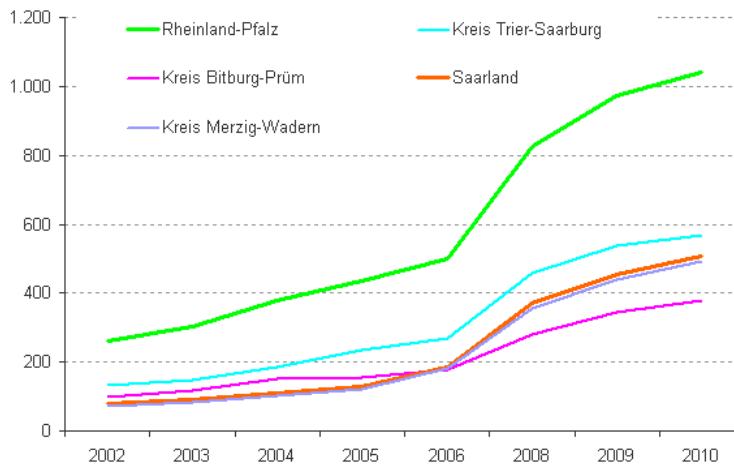
Travailleurs frontaliers luxembourgeois venant au Luxembourg selon leur pays de résidence 1999-2010 (au 31 mars)

Source : IGSS, Luxembourg

Flux pendulaire atypique au Luxembourg

Le nombre de transfrontaliers luxembourgeois venant travailler au Grand-duché reste relativement faible avec 3 269 personnes (2010). Ce chiffre a pratiquement triplé depuis 1999. En 2010, la grande majorité vient d'Allemagne (49,5%), puis de France (25,6%) et de Belgique (24,9%).

En ce qui concerne leur région de résidence, la dernière décennie montre un déplacement clair. Si jusqu'au début des années 2000, encore plus des deux-tiers des transfrontaliers atypiques habitaient dans les régions belge et française, l'Allemagne prit ensuite de plus en plus d'importance, la majorité des Luxembourgeois venant travailler au Grand-duché y habitant.

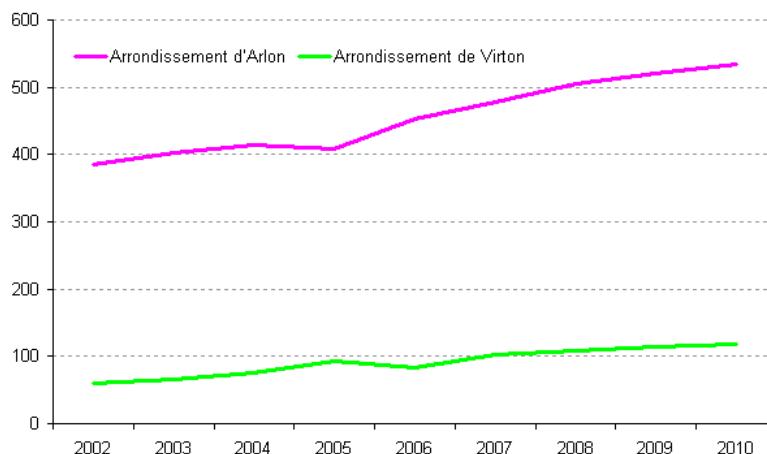


Travailleurs transfrontaliers luxembourgeois venant au Luxembourg selon les principaux lieux de résidence (département) en Lorraine 2002-2010 (au 31 mars).

Source : IGSS, Luxembourg

Frontière luxembourgo-allemande

Comme indiqué précédemment, l'arrivée de travailleurs transfrontaliers atypiques depuis l'Allemagne vers le Luxembourg a sensiblement augmenté au cours de la dernière décennie. La Sarre et la Rhénanie-Palatinat jouent un rôle important puisque pratiquement l'ensemble des 1 620 Luxembourgeois (2010) travaillant au Grand-duché y habitent. Les travailleurs transfrontaliers atypiques sont plus particulièrement en Rhénanie-Palatinat (64%) et domiciliés à Trèves, Saarburg et Bitburg-Prüm. Toutefois, environ un tiers des Luxembourgeois sont enregistrés en Sarre, où ils habitent en majorité près de la frontière dans l'arrondissement de Merzig-Wadern. Depuis le milieu des années 2000, on peut observer une légère extension des zones d'habitation au profit de la Sarre, la proportion de Luxembourgeois y résidant étant en constante augmentation depuis 2005.



Travailleurs transfrontaliers luxembourgeois venant au Luxembourg selon les principaux lieux de résidence (arrondissements) en Wallonie 2002-2010 (au 31 mars).

Source : IGSS, Luxembourg

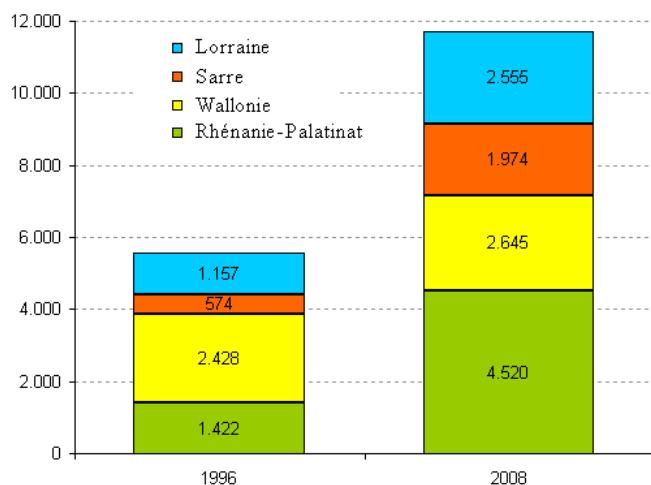
Frontière Luxembourgo-belge

Les Luxembourgeois domiciliés en Belgique et qui viennent travailler dans le Grand-duché vivent à 90% dans la Province de Luxembourg wallonne. Leur nombre y a augmenté de moitié depuis 2002 pour atteindre aujourd'hui 727 personnes (2010). Ils habitent plus particulièrement dans l'arrondissement d'Arlon (73%), loin devant celui de Virton (16%). Sur la dernière décennie (2002-2010), on observe un léger déplacement de la zone d'habitation des travailleurs transfrontaliers atypiques en faveur de l'Arrondissement de Virton.

La vue d'ensemble du sens de flux du phénomène frontalier atypique dans la Grande Région montre que le phénomène s'est sensiblement étendu lors de la dernière décennie et englobe de plus en plus l'arrière-pays des régions frontalières. Cela implique que ce développement va se poursuivre dans les années à venir et que des solutions devront être trouvées pour les problèmes déjà apparus, par exemple en termes de social et d'infrastructure. Il faut toutefois tenir compte du fait que le nombre de personnes qui traversent une frontière est plus important que ce que les statistiques ne laissent entendre. Car, comme nous allons le voir, des personnes ne possédant par la nationalité de la "Région d'origine" délocalisent également leur lieu de résidence.

De plus, la majeure partie des transfrontaliers atypiques habite avec son conjoint, ses enfants et d'autres membres de la famille qui les suivent sans nécessairement être employés dans la "Région d'origine". Il faut par exemple savoir qu'environ 3 000 transfrontaliers atypiques seulement possédant la nationalité luxembourgeoise sont répertoriés, alors que plus de 10 000 Luxembourgeois (2008) vivent hors du Grand-duché dans la Grande Région. Cela vaut également pour la Lorraine où, en 2005, environ 14 000 habitants de nationalité allemande y étaient répertoriés alors que seulement 8 000 travailleurs transfrontaliers atypiques travaillaient en Rhénanie-Palatinat ou en Sarre.

Si le phénomène transfrontalier atypique reste au centre de cet article, il semble toutefois qu'une prise en compte séparée des derniers cités et de ceux qui transfèrent leur lieu de résidence dans le pays voisin et qui ne travaillent pas dans la "Région d'origine" soit judicieuse. En effet, inclure les résultats concernant ces deux groupes de personnes, qui présentent les mêmes caractéristiques, permet d'obtenir un gain de connaissances plus important que si on se restreint au statut des transfrontaliers.



Habitants Luxembourgeois dans les différents secteurs de la Grande Région 1996 et 2008
Sources : Ausländerzentralregister des Statistischen Landesamts Rheinland-Pfalz; Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS); Statistisches Landesamt Saarbrücken; INSEE Lorraine. (Gengler 2010: 263).

Cette perspective, dans le cadre de la mobilité résidentielle et des employés au-delà des frontières, lève toutefois certaines questions. Par exemple l'analyse des motivations qui incitent les habitants de la Grande Région à la mobilité transfrontalière et les questions concernant l'organisation spatiale des pratiques quotidiennes avant et après le déménagement. Les questions de la vie en société sur le lieu de résidence seront également étudiées et l'évaluation subjective du déménagement détaillée.



Fondé en 2007 sur la base d'un accord germano-luxembourgeois, le Schengen-Lyzeum germano-luxembourg de Perl est une école transfrontalière fréquentée à parts égales par des enfants du Grand-Duché et de la commune de Perl.

L'école, dont la structure est similaire à celle d'une école intégrée, permet d'obtenir des diplômes allemands et luxembourgeois et constitue ainsi une

alternative très prisée, notamment pour les Luxembourgeois résidant en Sarre. Photo : © GR-Atlas

Dans un premier temps, le développement du phénomène transfrontalier atypique et le profil socio-démographique de ces groupes de personnes mobiles ont été établis sur la base d'études existantes. La mise en lumière de ces aspects s'effectue à l'aide d'exemples et de comparaisons à l'aide des mouvements pendulaires au niveau de la frontière sarro-lorraine et luxembourgeoise, qui constitue le principal point d'échanges de travailleurs transfrontaliers atypiques.

Du point de vue de l'intérêt de connaissance, une analyse approfondie de la littérature utilisée a été effectuée afin de pouvoir intégrer au mieux l'ensemble des travaux portant sur le phénomène trans-frontalier atypique dans la Grande Région existants. Citons plus particulièrement le livre publié en 2010 "Die grenzüberschreitende Wohnmobilität zwischen Luxemburg und seinen Nachbarregionen" (Carpentier 2010a).

Une étude approfondie quantitative du phénomène dans le Grand-duc'hé a été réalisée pour la première fois sur la base d'une étude quantitative. De la même façon, les travaux de la fin des années 1990 concernant la mobilité résidentielle au niveau de la frontière franco-allemande doivent être mis en avant, ceux-ci ayant permis d'améliorer considérablement le niveau de connaissance (Ballschmiede 1998; Ramm 1999; Ramm 2001).

Frontaliers atypiques à la frontière sarro-lorraine

Les signes avant-coureurs du phénomène de travailleurs transfrontaliers en Lorraine remontent au début des années 1960. À cette époque, de nombreux Allemands, et plus particulièrement des Sarrois, ont acheté des terrains dans la région française voisine et à moins de 20 km de la frontière franco-allemande. Cette demande était le résultat d'un tarif attractif sur la surface et du haut niveau de revenu des Allemands. L'achat de terrains s'intensifia dans les années 1970 et entraîna la construction de tonnelle et de cabanes de jardin. C'est ainsi que de nombreux Allemands ont fait construire des maisons secondaires en Lorraine (Ramm 2001: 380; Auburtin 2002: 405).

Dans les années 1980 se sont ajouté des personnes avec un fort pouvoir d'achat, notamment en provenance des villes Sarroises de Sarrebruck et Sarrelouis, à la recherche des terrains les mieux placés et les plus grands (Ramm 1999: 110). La plupart des maisons achetées a été enregistrée par les autorités françaises en tant que résidence principale, ce qui, d'un point de vue juridique, signifie que les Allemands, et plus particulièrement les Sarrois, passent plus de la moitié de l'année en Lorraine. L'utilisation du temps libre pour les terrains, jusqu'alors largement répandu lors de cette décennie, a perdu en importance et de plus en plus d'Allemands, parmi lesquels on dénombre de nombreux travailleurs transfrontaliers atypiques, se sont installés en Lorraine. Les zones résidentielles situées à proximité immédiate de la frontière, proches d'étangs, dans des régions montagneuses et avec un raccordement au réseau autoroutier étaient particulièrement demandées. Une étude sur la mobilité résidentielle des Sarrois ayant déménagé en Lorraine entre 1988 et 1994 montre qu'ils étaient 90 % à avoir acheté une propriété dans le département de la Moselle, à proximité de la frontière (Ramm 2001: 381f.).

Dans les années 1990, la mobilité résidentielle transfrontalière s'est intensifiée et la proportion de travailleurs transfrontaliers atypiques vers la Sarre a augmenté. Un afflux a plus particulièrement été observé dans les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle, composé notamment d'un nombre croissant de jeunes hommes, et le nombre d'Allemand y habitant a augmenté entre 1990 et 1999 de 8 300 personnes, dont l'âge était essentiellement compris entre 20 et 40 ans (O.A. 2005: 8f). En 1997, on dénombrait dans le seul département de la Moselle environ 15 000 habitants de nationalité allemande, parmi lesquels environ 70% venaient de Sarre : 5 187 hommes, 4 125 femmes et 1 467 enfants ; 4 000 couples sarrois et seulement 10 couples franco-allemands. Dans tous les cas, il s'agit essentiellement d'actifs employés en Sarre.



Le village lorrain de Grosbliederstroff à proximité de la frontière sarroise
Photo : Wille

La concentration d'Allemands en Moselle est due à la fois à l'aménagement des infrastructures autoroutières et au fait qu'un dialecte local germanophone y est encore parlé (Ramm 2001: 383 et 386). Il faut également prendre en compte le fait que les formalités nécessaires à l'obtention d'un

permis de conduire en France sont plus simples, délivrées rapidement et aucune autre demande n'est nécessaire (Ramm 1999: 111). Selon Auburtin (2002: 406) les nouveaux arrivants provenant de Sarre dans les années 1990 se divisent en deux groupes :

- 1) Les personnes avec une bonne situation (cadres moyens ou supérieurs) qui possèdent une grande propriété avec une maison confortable et bien située (à la campagne une nouvelle zone d'aménagement ou à proximité d'un lac) ;
- 2) De jeunes couples originaires de petites communes de l'agglomération de Sarrebruck et dont les deux personnes travaillent en Sarre et qui ont acheté une maison à rénover dans le but de la retaper et/ou de l'aménager.

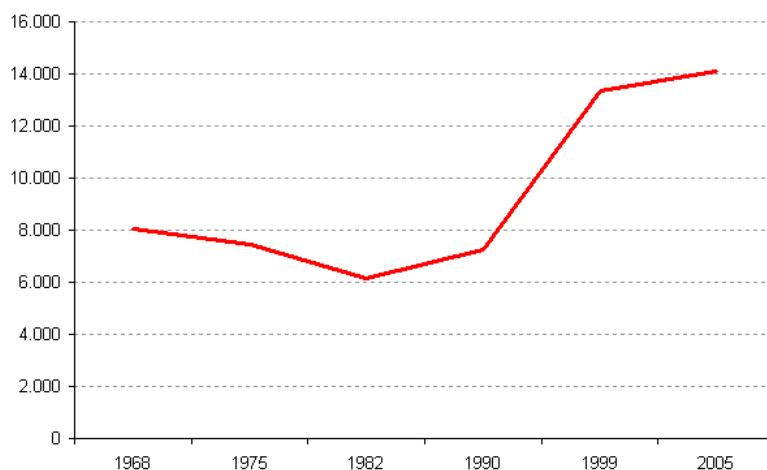
Depuis le début des années 2000, le nombre de Sarrois installés en Moselle a légèrement diminué. Environ 12 000 personnes avec la nationalité allemande y habitaient alors. Cette baisse serait due, selon Auburtin (2002), à une saturation du marché immobilier lorrain et à un rapprochement des prix de l'immobilier de ceux pratiqués en Sarre. Toutefois, en 2005 on dénombrait encore dans l'ensemble de la Lorraine quelque 14 000 habitants de nationalité allemande et en 2009, ils étaient encore 8 000 travailleurs transfrontaliers à migrer de la France, principalement depuis la Lorraine, vers la Rhénanie-Palatinat et la Sarre. De même, de nombreux Allemands possèdent encore une résidence secondaire en Lorraine. Une étude montre qu'en 2003, 72% (3 875) des 5 393 résidences secondaires en Lorraine possédées par un propriétaire étranger appartiennent à des Allemands. Plusieurs de ces résidences secondaires sont situées à proximité de la frontière avec la Moselle, notamment dans les communes de Sarrebourg, Sarralbe, Fénétrange et Bitche (Calzada/Le Blanc 2006: 5).

Raisons motivant le changement de domicile

Les raisons qui motivent un Sarrois à déménager semblent être essentiellement d'ordre économique et financier. À cela s'ajoutent les avantages fiscaux obtenus grâce au statut de transfrontalier, les différences de prix des terrains à bâtir et de l'immobilier. Au milieu des années 1990, le prix moyen d'un terrain à bâtir dans la communauté urbaine de Sarrebruck s'élevait à 500 francs. En Moselle, il était de 200 francs. À Forbach, ville située à proximité de la frontière, il était de 325 francs (Auburtin 2002: 409).

Certes, à la fin des années 1990, les prix en Lorraine ont rattrapé ceux pratiqués sur le marché immobilier sarrois, tout en restant toutefois inférieurs de 30 à 50% (Ramm 1999: 110). Et Ramm de souligner (2001: 385): "Ce marché de biens immobiliers à des prix relativement bas constitue un facteur important d'incitation pour des Sarrois à investir en Moselle-Est."

Aujourd'hui, une maison individuelle en Sarre coûte en moyenne 168 602 EUR alors qu'il faut compter environ 350 000 EUR dans la capitale. En Lorraine, le prix d'une maison individuelle est d'environ 174 000 EUR alors qu'il s'élève à 208 000 EUR en Moselle, bien plus que la moyenne lorraine. Ce pic de prix est dû à la demande à Thionville, où habitent la majorité des migrants pendulaires du Luxembourg à partir de la Lorraine. Dans la région de Forbach, les prix des maisons individuelles chutent modérément, moyennant quoi le logement chez le voisin français est attractif, par exemple pour les sarrebruckois (IBA 2010b: 123f.).



Habitants de nationalité allemande en Lorraine 1968-2005

Source : INSEE; (Gengler 2010: 264)

Selon Ballschmiede (1998: 108), les moins de 30 ans et les foyers avec enfants déclarent généralement être attirés par la Lorraine en raison du prix de l'immobilier et des terrains. Cette motivation est due à la nécessité en surface habitable

engendrée par des raisons (soi-disant) familiales. Cette connexité montre clairement que, pour la plupart des Allemands le changement de domicile est lié à l'acquisition d'une maison. La proportion de propriétaires de maison augmente, via les déménagements, de 48%, dont les trois-quarts achètent des biens clé en main. On observe une tendance allant vers les habitations vastes, car 60% des interrogés veulent profiter du changement de domicile pour trouver un bien de plus de quatre pièces (Ballschmiede 1998: 103ff.).

Une autre raison financière du changement de résidence réside dans les avantages fiscaux associés au statut de transfrontalier. Les employés domiciliés en France et travaillant en Allemagne profitent de la convention relative à la double imposition signée en 1959 par les deux pays. Cela permet de payer l'impôt sur le revenu dans le pays de résidence et non dans le pays où on travaille.

avant Déménage- ment	Locataire (70%)	Propriétaire (30%)
après Déménage- ment	Locataire (ca. 20%)	Propriétaire (ca. 78%)

Statut d'occupation du logement des habitants en Moselle-Est avant et après le déménagement (1997/1998). Source : Ballschmiede 1998

Les avantages pour les Sarrois actifs habitant en Lorraine résultent d'un taux d'imposition plus faible en France, où ils peuvent payer 20 à 30% moins d'impôt sur le revenu qu'en Allemagne. Une autre raison qui incite de nombreux Allemands à habiter en Allemagne est le haut niveau de qualité de vie. C'est ce que montre clairement Ramm (2001: 385) :

"En effet, souvent issues de grandes villes ou communes industrielles, logées en appartements, ces personnes peuvent bénéficier de toutes autres conditions de vie dans l'Est mosellan où l'emprise industrielle est relativement faible et où les petits villages sont encore nombreux. [...] La qualité de vie et l'environnement champêtre deviennent de plus en plus recherchés par des urbains qui désirent « s'évader » de la ville en dehors de leurs activités professionnelles."

Les Allemands, et plus précisément les Sarrois, souhaitent ainsi vivre avec leur famille dans un environnement moins urbain, comme dans un village ou dans un cadre reposant que proposent les communes de la Moselle situées à proximité de la frontière et qui leur permettent d'aller travailler en Allemagne. En plus de la qualité de vie, "le mode de vie français" joue aussi un rôle essentiel, véritable fascination pour certains Allemands. Pour les 31-50 ans plus particulièrement, la qualité de vie et le style de vie à la française sont des raisons motivant un changement de lieu de résidence (Ballschmiede 1998: 108).

Organisation spatiale des activités quotidiennes

Avec le changement de domicile, la distance entre le lieu de résidence et le site de travail s'agrandit pour les travailleurs transfrontaliers atypiques. La distance parcourue pour laquelle le véhicule personnel est utilisé et qui s'est allongée de 10 km environ est ce qui intéresse Ballschmiede (1998) en première ligne. Concernant le temps nécessaire pour cela, une augmentation de seulement 8 minutes environ est observée, ce qui implique des infrastructures routières transfrontalières de bonne qualité (Ballschmiede 1998: 105f.).

En plus de cette modification de l'organisation spatiale des pratiques quotidiennes, Ballschmiede (1998: 166) constate que "Le comportement associé à l'achat de biens et de services via le déménagement vers la France n'implique aucune modification radicale". Certes, les produits nécessaires au quotidien comme le pain, le fromage et le poisson sont achetés en France après le déménagement, mais l'Allemagne et la Sarre restent un point de référence, ce qui est dû notamment aux possibilités d'achat qu'offre la métropole sarrebruckoise. Les examens médicaux sont également essentiellement réalisés en Allemagne car les travailleurs transfrontaliers bénéficient de l'assurance-maladie de leur employeur allemand, cela évite les problèmes de compréhension dus au langage et le système français de paiement d'avance de ces examens apparaît inintéressant du point de vue des Allemands. De plus, il est établi que deux-tiers des enfants de parents allemands sont inscrits dans une école allemande, ce qui peut souligner des compétences linguistiques insuffisantes des enfants et/ou un manque de connaissance du système éducatif français (Ballschmiede 1998: 111 et 118ff.).

Par conséquence, il semble que les activités quotidiennes des transfrontaliers atypiques qui passent d'un environnement urbain avec le temps libre correspondant à une région rurale avec moins de possibilités d'achat et d'offres de service, favorisent plutôt l'environnement habituel pour leurs activités quotidiennes.

Ramm (2001) attire l'attention sur le fait que ce fait n'est pas sans poser de problèmes pour la vie en communauté entre les nouveaux arrivants et les autochtones : *"Alors que de plus en plus de Sarrois viennent habiter l'Est mosellan tout en servant de très forts liens économiques et culturels avec leur Land d'origine, leur intégration dans leurs nouvelles communes de résidences est quelques fois sujet à polémiques."*

Problèmes sur le lieu d'habitation

Comme cela a été esquissé, la vie en communauté entre les nouveaux arrivants et les autochtones ne se passe pas toujours très bien. Ramm (1999: 113) résume ainsi la situation : "Le problème central associé au phénomène de migration [...] est celui de l'intégration". Hormis ce concept d'intégration à ces endroits, trois autres facteurs expliquent les tensions sociales pouvant souvent survenir sur le lieu d'habitation, à savoir : l'augmentation des prix de l'immobilier en raison de la demande, la cohabitation entre les anciennes et les nouvelles structures d'habitat et les problèmes liés à la barrière de la langue.



Construction d'une maison par une famille allemande dans la ville lorraine de Spicheren près de la frontière sarroise

Photo : Wille

Concernant l'augmentation des prix de l'immobilier en raison de la demande, il est bon de rappeler que dans les années 1980, des Allemands disposant d'un grand pouvoir d'achat se sont installés en Lorraine pour acheter des biens immobiliers vastes et bien situés. Même lorsque la demande s'est tournée de plus en plus vers les maisons à rénover et les terrains à bâtir en raison de la pénurie d'offre, très peu d'habitants locaux étaient à même de pouvoir payer les prix demandés. C'est donc ainsi que, par exemple, le prix des terrains à bâtir en Moselle-Est a été multiplié par environ 6,5 entre 1988 et 1994 (Ramm 2001: 382); dans un tiers des communes de Moselle-Est, le prix des terrains à bâtir et des logements a doublé entre 1989 et 1997 (Auburtin 2002: 410).

En conséquence, les jeunes couples avec des revenus faibles en Moselle n'avaient pas les moyens de devenir propriétaire et ont donc déménagé dans d'autres régions. Pour Ramm (1999: 112), cela a d'autres conséquences : "La reproduction de la population en Moselle-Est était de plus en plus assurée par l'afflux de jeunes sarrois qui avaient les revenus nécessaires pour s'acheter un logement." Pour garder de jeunes français dans la région, quelques communes ont décidé de réserver des terrains à

bâtir et des biens immobiliers pour les autochtones. Il n'était alors possible de vendre un bien à un Allemand que si aucun autre acheteur originaire de la région ne s'était manifesté.

Une autre problématique concernant la vie en communauté entre les nouveaux arrivants et les autochtones est qu'il existe peu de contacts entre ces deux groupes, ce que Ramm (1999) expliquent avec les structures d'habitat existantes. Nombreux sont les maires de communes lorraines à avoir voulu profiter des nouveaux arrivants sarrois (notamment avec la taxe d'habitation) en aménageant des "lotissements" communaux en tenant compte des souhaits des Allemands et des Sarrois notamment.

Ces nouvelles zones d'aménagement offrent des logements de grande superficie sur des terrains à bâtir qui se trouvaient généralement hors de l'Association historique d'aménagement de l'habitat. Cette séparation structurelle entre les nouveaux arrivants et les Lorrains est gênante pour la cohésion

sociale et pour l'établissement de contacts sociaux entre les membres des deux groupes (Ramm).



Au niveau de la frontière entre la Lorraine et la Sarre, à la Bremm d'or, se trouve une cabine téléphonique allemande et une autre française, collées l'une à l'autre. Il est possible d'appeler sur le réseau allemand tout en se trouvant à 100 m de l'Allemagne.

Photo : C. Wille

Le manque de contacts entre Sarrois et Lorrains peut également être dû à la barrière de la langue. Selon Ballschmiede (1998: 109), les Allemands considèrent que leur connaissance du français est "satisfaisante" alors qu'ils n'en ont souvent pas besoin. En effet, plus de la moitié des interrogés parle aux Français en allemand dans la rue pour seulement un tiers qui leur parle en français. Seulement un cinquième des Allemands reconnaît avoir des difficultés linguistiques, mais uniquement en ce qui concerne les contacts avec l'administration. Ce que confirme un expert de Sarre, qui raconte : *"Les travailleurs transfrontaliers atypiques allemands ne parlent pratiquement pas français. Comment ont-ils réussi à s'acheter des maisons et à déclarer des changements de véhicules reste pour moi un véritable mystère. Ils se présentent parfois aux ASSEDIC (assurance chômage) avec un interprète car personne n'y parle allemand."* (Wille 2008).

Cette pratique répandue chez les nouveaux arrivants Allemands dans les sphères de vie informelles est encouragée par les dialectophones, dont le nombre a toutefois légèrement diminué (Hughes 2000; EURES 1995: 24), mais d'autres conséquences sociales peuvent être observées sur le lieu de résidence.

C'est ainsi qu'Auburtin souligne (2002: 414): "En tout cas, cette méconnaissance du français voir l'utilisation volontaire de l'allemand peut rappeler chez certaines personnes âgées de "mauvais souvenirs" et donner le sentiment d'une nouvelle "invasion" [...]."

Ramm explique également (1999: 114): "Dans ce contexte, c'est un aspect psychologique qui blesse les Mosellans et leur donne le sentiment d'être "captifs" des nouveaux-arrivants car en plus d'être nombreux, ils apportent avec eux leur culture et leurs habitudes". Par conséquent, la pratique de la langue des Allemands sur leur lieu de résidence ne doit pas être considérée uniquement d'un point de vue pragmatique mais également sous un angle sociolinguistique, partie intégrante de la question identitaire.



Un nombre important de Sarrois se sont établis à Spicheren, ville frontalière sarro-lorraine, en dépit de la proximité de Sarrebruck.
Photo : C. Wille

Évaluation subjective du changement de résidence

La grande majorité des Allemands interrogés se disaient prêts à retourner s'installer en Lorraine, ce qui souligne une satisfaction générale concernant le changement de domicile. Deux-cinquième ont déjà prévu de passer la fin de leur vie en Lorraine, et 85% pourraient l'envisager (Ballschmiede 1998: 138).

Frontaliers atypiques à la frontière luxembourgeoise

Déjà au milieu des années 1990, des études au sujet du phénomène de la mobilité résidentielle des travailleurs transfrontaliers au Luxembourg ont été réalisées. À cet endroit, un aperçu de la mobilité résidentielle des actifs partant du Luxembourg vers une autre région voisine et conservant leur emploi dans le Grand-duché à partir des années 1990 a été donné. Il apparaît clairement que le phénomène des travailleurs transfrontaliers atypiques au Luxembourg a pris de l'importance au cours des 15 dernières années. Les résultats d'études récentes sur la période comprise entre 2001 et 2007 montrent que 44% des travailleurs transfrontaliers atypiques viennent de communes fortement peuplées au Luxembourg, comme des villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Differdange, Dudelange ou Pétange

(L'Observatoire de l'Habitat 2010: 2). Au-delà de la frontière, les travailleurs transfrontaliers atypiques habitent essentiellement dans de grandes communes de la zone frontalière en Allemagne, en Belgique et en France.

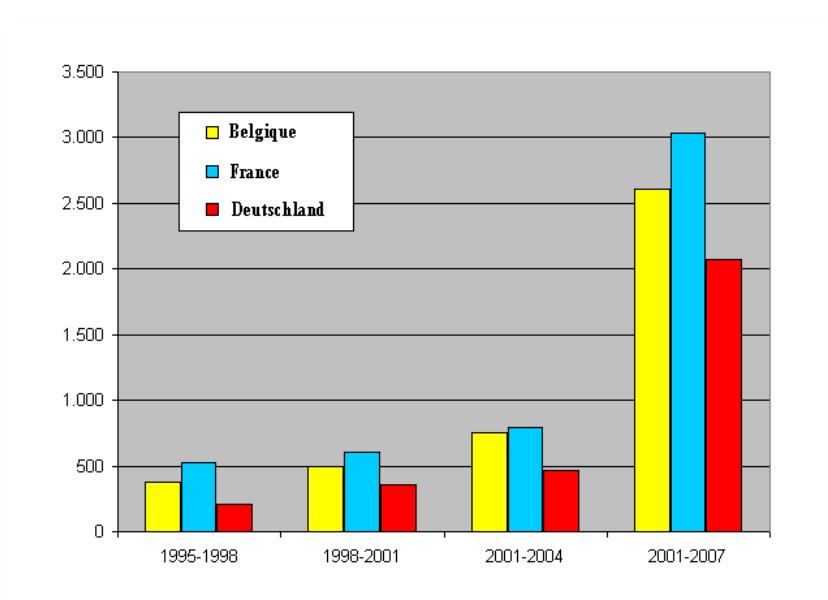


Appartements nouveaux occupés par des nombreux Luxembourgeois dans le village frontalier sarrois Perl, à 3 km de la frontière luxembourgeoise
Photo © GR-Atlas

Environ la moitié de ceux-ci habite, après déménagement, à moins de 5 km de la frontière luxembourgeoise. Il faut également souligner que le pays de résidence choisi se trouve généralement à proximité de la commune d'origine (Brosius/Carpentier 2010: 33 et 36). Pigeron-Piroth (2008: 63) fait ressortir ces caractéristiques :

„Les résidents qui quittent le Luxembourg, tout en continuant à y exercer leur activité, s'installent dans la plupart des cas [...] à moins de 20 kilomètres des frontières luxembourgeoises, mais aussi dans le pays le plus proche du canton qu'ils habitaient au Luxembourg.“ C'est dans ce contexte que Brosius et Carpentier (2010: 36) parlent de stratégie de proximité frontalière et plus particulièrement de voisinage frontalier concernant la mobilité résidentielle frontalière.

L'étude approfondie du groupe des travailleurs transfrontaliers atypiques vers le Luxembourg (2001-2007) montre que seulement un tiers de ceux-ci sont des Luxembourgeois. En revanche, les Allemands, les Français et les Belges représentent une grande proportion (57%), suivis loin derrière des Portugais (10%) et d'autres nationalités (8%). Pigeron-Piroth (2008: 62) montre également que sur la période allant de 1995 à 2005, un grand nombre de nationalités composait le groupe de travailleurs transfrontaliers atypiques vers le Luxembourg, parmi lesquelles les Luxembourgeois ne représentaient qu'un quart.



Développement et pays de résidence des travailleurs transfrontaliers atypiques migrant vers le Luxembourg 1995-2007

Source : Compilation selon Pigeron-Piroth 2008: 67f.; Brosius/Carpentier 2010: 29.

On peut donc noter que, parmi les travailleurs transfrontaliers atypiques vers le Luxembourg, plus de la moitié des Français (27%),

Belges (22%) ou Allemands (8%) ont, à un moment donné, déménagé dans le Grand-duché mais ont ensuite décidé d'en repartir. Il faut souligner qu'il s'agit là vraisemblablement de personnes, qui sont venues dans le Grand-duché depuis des villes ou des régions extérieures à la Grande Région, comme Paris, Bruxelles ou Francfort (Brosius/Carpentier 2010: 19f.).

Au vu des différentes nationalités, le choix du nouveau pays de résidence peut être vu sous des angles différents. Car ce sont en effet presque uniquement les actifs Français, Belges et Allemands qui retournent dans leur région d'origine. Brosius et Carpentier (2010: 31) y voient ici des raisons culturelles ; de la même façon que pour la préférence du lieu de résidence des Portugais avec la naissance de la communauté portugaise en France. C'est ainsi que l'importance croissante de la Rhénanie-Palatinat et de la Sarre est due aux travailleurs transfrontaliers atypiques de nationalité luxembourgeoise qui sont de plus en plus nombreux à habiter dans cette région allemande.

Parmi les travailleurs transfrontaliers atypiques se trouvaient, sur la période d'observation entre 2001 et 2007, essentiellement des célibataires (45%) et des couples mariés (44%). À partir de la structure d'âge, qui montre le poids important des moins de 30 ans et des 30-39 ans, on peut déduire que ce sont essentiellement des jeunes couples avec une première expérience professionnelle, des projets pour la famille et l'intention de devenir propriétaire d'un bien immobilier qui décident de déménager à l'étranger (Brosius/Carpentier 2010: 22 et 26). Concernant les salaires, il faut souligner que, parmi les migrants pendulaires, se trouvent essentiellement des personnes des échelons de traitement inférieurs de leur classe de salaire (58%). Cela concerne également les Luxembourgeois, lesquels, selon Brosius et Carpentier (2010: 26) montre une certaine réticence vis-à-vis du changement de domicile : "[Les Luxembourgeois] ne pourraient y être incité que s'ils ne possèdent pas les moyens financiers pour accéder à la propriété dans leur propre pays."

C'est en s'appuyant sur les différentes caractéristiques socio-démographiques que Gerber et Licheron (2010: 82ff) ont développé une typologie qui décrit sommairement le profil des travailleurs transfrontaliers atypiques (2001-2007). Elle consiste en cinq groupes, formés essentiellement de jeunes couples avec enfant.

Groupes	Caractéristiques
Jeunes couples avec enfant (30% de l'échantillon)	Ce groupe est essentiellement constitué de couples dont l'âge est compris entre 30 et 39 ans qui, après la naissance d'un enfant, souhaitent devenir propriétaires ou améliorer leur confort de leur habitat. Comme pour les couples sans enfants, il s'agit pour la plupart du temps de personnes de nationalité belge ou française.
Personnes nées au Luxembourg (26% de l'échantillon)	Ce groupe est pratiquement uniquement composé de Luxembourgeois (90%) pour la plupart nés au Luxembourg. Ce sont généralement de jeunes actifs et des couples qui quittent le foyer parental. Ils choisissent en priorité leur pays de résidence pour faire construire.
Personnes victimes d'une crise personnelle (18% de l'échantillon)	Ces personnes se distinguent des autres groupes car il s'agit généralement de célibataires avec un revenu faible et devant souvent faire face à un divorce, une séparation ou une baisse de leurs revenus. Après leur déménagement, ils sont pour la plupart locataires et le confort de leur habitat se dégrade.
Jeunes couples sans enfant (13% de l'échantillon)	Ce groupe est, par comparaison, aisé et aspire à améliorer le confort de son habitat. On y trouve de jeunes couples sans enfant (95%) qui choisissent de déménager suite à un mariage ou une mise en couple. Il s'agit en général de Belges et de Français, qui se sont établis au Luxembourg, attirés par les opportunités d'emploi offertes par la Grande Région mais qui sont rapidement (après moins de cinq ans environ) retournés dans leur pays d'origine.
Couples d'âge moyen (13% de l'échantillon)	Ce groupe est essentiellement composé de couples aisés de plus de 40 ans (souvent sans enfant), pour lesquels un déménagement est souvent associé à l'acquisition d'un bien immobilier. Il est composé à un tiers d'Allemands qui utilisent le déménagement pour améliorer le confort de leur habitat.

Typologie des transfrontaliers atypiques vers le Luxembourg 2001-2007. Gerber/Licheron 2010 : 82ff

Raisons motivant le changement de domicile

Concernant les motivations fournies par les travailleurs transfrontaliers atypiques concernant le changement de lieu de résidence transfrontalier (2001-2007), elles peuvent être d'ordre financier, familial ou culturel. Parmi les raisons financières les plus fréquemment citées par les interrogés, on retrouve la disparité des prix entre les régions concernées, notamment en ce qui concerne le coût de la vie et plus particulièrement le prix des loyers et de l'immobilier (Carpentier 2010b: 38ff). Dans ce contexte, Gerber et Lord soulignent (2010: 1): „En effet, le Luxembourg peut être qualifié de territoire résidentiel „pour privilégiés“, en raison des prix du foncier et de l'immobilier relativement élevés comparativement à ses voisins.“ Par exemple, le loyer moyen d'un logement dans le Grand-ducé est de 1 130 EUR/m² par mois ou 15 EUR/m². En revanche, à Trèves, en Rhénanie-Palatinat, où vivent de nombreux travailleurs transfrontaliers atypiques, le loyer est d'environ 8 EUR/m², soit deux fois moins élevé. Dans les régions rurales, les loyers peuvent être encore moins élevés (IBA 2010b: 124f).

Rang	Communes en France	Communes en Belgique	Communes en Allemagne
1	Thionville	Arlon	Perl
2	Villerupt	Aubange	Trier
3	Audun-le-Tiche	Messancy	Nittel
4	Hettange-Grande	Bastogne	Wincheringen
5	Metz	Attert	Konz

Principales communes de résidence des frontaliers atypiques vers le Luxembourg 2001-2007

Source : Gengler 2010: 270

En plus des raisons financières et économiques, des motivations associées à la fondation d'un foyer (mariage/concubinage), à la naissance d'un enfant ou à un divorce/une séparation. Ces raisons familiales sont notamment évoquées par des personnes plutôt jeunes. Des raisons culturelles comme motivation du déménagement sont citées généralement par des non-Luxembourgeois qui rencontrent des difficultés à s'intégrer culturellement et linguistiquement dans la société et dans le système scolaire luxembourgeois (Carpentier 2010b: 38ff).

avant Déménagement	Locataire (67%)			Propriétaire (20%)			habitant exempt de frais (13%)		
après Déménagement	Locataire (27%)	Propriétaire (38%)	exempt de frais (3%)	Locataire (4%)	Propriétaire (15%)	exempt de frais (1%)	Locataire (6%)	Propriétaire (5%)	exempt de frais (2%)

Segment du logement des frontaliers atypiques vers le Luxembourg avant et après leur déménagement 2001-2007. Source : Gerber/Licheron 2010: 73

L'ensemble des motivations indique que les différences de prix régionales concernant les loyers et l'immobilier ne sont pas prépondérantes que pour la mobilité résidentielle transfrontalière. Le changement de domicile est également influencé par les événements classiques de la vie (mise en couple, naissance) ou par des aspects économiques de la cohésion sociale. En raison de la grande importance donnée aux marchés de l'immobilier et du logement, on comprend mieux si les frontaliers atypiques profitent réellement des différences de prix suite à un déménagement. Pour ce faire, Gerber et Licheron (2010) analysent le statut d'occupation du logement des migrants atypiques avant et après le déménagement.

avant Déménagement	Maison individuelle (23%)			Maison mitoyenne (9%)			Appartement (68%)		
après Déménagement	Maison individ. (13%)	Maison mitoyenne (2%)	Appartement (8%)	Maison individ. (5%)	Maison mitoyenne (2%)	Appartement (2%)	Maison individ. (35%)	Maison mitoyenne (9%)	Appartement (24%)

Segment du logement des transfrontaliers atypiques vers le Luxembourg avant et après leur déménagement 2001-2007. Source : Gerber/Licheron 2010: 73

Concernant le statut d'occupation du logement, il apparaît clairement que les déménagements les plus fréquents se font depuis une location au Luxembourg vers un bien acheté dans une région voisine sans modification de la situation résidentielle résultant d'un droit dérivant de la location ou du fait d'être propriétaire d'une chose. L'acquisition d'un bien immobilier suite à un déménagement semble se répandre, ce qui est particulièrement vrai pour les 30-39 ans (Gerber/Licheron 2010: 70f).

Nationalités	France		Belgique		Allemagne	
	1995-2005	2001-2007	1995-2005	2001-2007	1995-2005	2001-2007
Français	46,9	84	6,7	12	4,4	4
Luxembourgeois	26,9	24	25,4	20	53,3	56
Belges	4,3	8	55,2	89	2,2	3
Portugais	12,9	59	4,8	32	2,9	9
Allemands	0,4	3	0,9	4	31,8	93

Pays de résidence des transfrontaliers atypiques vers le Luxembourg selon leur nationalité 1995-2005; 2001-2007 (proportion en %)

Source : Compilation selon Pigeron-Piroth 2008: 62; Gengler 2010: 270

Concernant le segment d'habitation, il y a un changement positif par rapport à la situation avant le déménagement. Les déménagements se font souvent depuis un appartement au Luxembourg vers une maison dans un pays limitrophe. Cela vaut notamment pour ceux qui vivaient dans une maison individuelle avant le déménagement et encore après. Là où avant le déménagement, seulement 23% vi-

vaient dans une maison individuelle et 68% en appartement, ils sont 52% à habiter une maison individuelle après le déménagement. Cela vaut particulièrement pour les 30-39 ans. Les moins de 30 ans restent généralement en appartement. Les plus de 50 ans laissent leur maison au Luxembourg pour en acheter une autre de l'autre côté de la frontière (Gerber/Licheron 2010: 79).

Organisation spatiale des activités quotidiennes

La décision pour les frontaliers de retourner dans la "Région d'origine" influe sur l'organisation spatiale des habitudes quotidiennes. On entend par cela les activités régulières (achats, sport, restaurant, cinéma, coiffeur, examens médicaux ou contacts sociaux) ainsi que le trajet quotidien vers le lieu de travail. Carpentier et Gerber (2010: 89f) constatent que les distances et le temps de trajet entre le lieu de résidence et le lieu de travail sont multipliées par deux pour les travailleurs frontaliers atypiques (2001-2007) après le déménagement. Si les interrogés parcouraient 16 km en 22 minutes avant le déménagement, les chiffres passent à 39 km en 40 minutes après. Le véhicule personnel devient donc le moyen de transport le plus utilisé.

Concernant l'organisation spatiale des habitudes quotidiennes, il apparaît que le nouveau lieu de résidence prend de l'importance. Alors que la majorité des interrogés effectuaient leurs activités au Luxembourg avant le déménagement, cela n'est plus valable que pour un tiers des personnes après le déménagement, à l'exception des restaurants et des examens médicaux. Il faut toutefois tenir compte du fait que, parmi les interrogés, plus de la moitié des interrogés étaient de nationalité allemande, belge ou française. Ils ont, déjà avant le déménagement, effectué de nombreuses activités quotidiennes dans leur pays d'origine.



La ville luxembourgeoise d'Echternach et la ville rhéno-palatine d'Echternacherbrück ne sont séparées que par un pont sur la Sûre.

Photo : Wille

Au contraire, les Luxembourgeois et les Portugais effectuent la plupart de leurs activités dans le Grand-duché. Pour eux, après le déménagement comme avant, il existe un lien avec leur pays d'origine

car environ la moitié de leurs activités quotidiennes se déroulent toujours au Luxembourg. En revanche, il apparaît un transfert des activités quotidiennes dans le nouveau pays de résidence pour les travailleurs frontaliers atypiques Allemands, Français et Belges. Il faut donc souligner que le lieu de résidence pour de nombreux Luxembourgeois après déménagement forme plutôt un "lieu périphérique" de leur espace d'activité qui reste fortement centré sur la "Région d'origine". Pour les atypiques allemands, belges et français, le "Retour" occasionne plutôt un recentrage de l'espace d'activité sur le lieu de résidence, même si encore un quart de leurs activités quotidiennes se déroulent dans le Grand-

duché, ce qui peut s'expliquer par le fait qu'ils ont des choses à faire à proximité de leur site de travail (Carpentier et Gerber 2010: 91-110).

Problèmes sur le lieu d'habitation

Il n'existe jusqu'à présent que très peu d'informations en ce qui concerne la vie en communauté entre les nouveaux arrivants et les habitants locaux sur le nouveau lieu de résidence. On sait cependant qu'en plusieurs endroits, il n'existe que très peu de contacts entre ces deux groupes. La situation est par exemple favorisée par la mise en valeur massive de terrains à bâtir et la construction de nouvelles zones d'habitations pour les travailleurs transfrontaliers atypiques. Les conséquences qui en découlent sont un Luxembourgeois avec une résidence en Allemagne : "Du jour au lendemain, plus de 250 terrains à bâtir y (village en Rhénanie-Palatinat) sont apparus dans un endroit ne comptant que 500 habitants. Ce qui est catastrophique pour la vie en communauté dans la commune". (Wille 2008). Les nouvelles zones d'habitation ainsi construites se trouvent généralement à l'extérieur du centre historique des communes rurales. C'est ainsi que les nouveaux arrivants restent souvent entre eux. Une telle différenciation spatiale reflète souvent aussi une différenciation sociale que décrit clairement un Luxembourgeois résidant en Allemagne :

"Les Luxembourgeois et les transfrontaliers ont beaucoup d'argent et détruisent la communauté villageoise. Dans un petit village de 500 habitants, il y en a soudain 300 qui ont beaucoup d'argent. Et 200 qui n'en ont pratiquement pas. Ce sont des villageois et ce n'était pendant longtemps pas un problème.



Ils [les Luxembourgeois] arrivent avec de l'argent, des voitures et vivent une vie complètement différente. Et on le ressent d'ores et déjà. Je n'ai aucun indicateur luxembourgeois pouvant en expliquer les raisons" (Wille 2008).

Nouvelles constructions de Luxembourgeois dans la ville frontalière d'Arlon
Photo : C. Wille

La différenciation sociale esquissée est aggravée par la hausse des prix des loyers et de l'immobilier résultant de l'augmentation de la demande en propriété immobilière et qui affecte également les autochtones. Voilà ce que raconte un Luxembourgeois, que, pour ces raisons, les travailleurs transfrontaliers atypiques ne sont pas nécessairement les bienvenus sur leur lieu de résidence : "[...] il y a beaucoup de Luxembourgeois qui déménagent en Allemagne ou en France. Moi, je crois qu'ils vont faire euh.... Comment dire ça ? Ils sont mal aimés là-bas. Parce que quand ils viennent, ils augmentent le prix de tout." (IDENT: 2009).

Évaluation subjective du changement de résidence

Epstein et Carpentier (2010) examinent comment les travailleurs transfrontaliers atypiques vers le Luxembourg (2001-2007) décident de déménager rétrospectivement. À l'exception des trajets entre le lieu de résidence et le site de travail, ils sont "(très) satisfaits" de leur nouvel environnement. La situation de leur résidence, la qualité de vie, le cadre de vie, le voisinage et le pouvoir d'achat élevé sont mis en avant de façon positive. La vie sociale, les offres en infrastructures et les trajets quotidiens sont considérés comme moyennement satisfaisants. Le trajet vers le lieu de travail est un point négatif, lui qui a doublé en raison des points de vue de la distance et de la durée après le déménagement (Epstein/Carpentier 2010: 119 et 121f.).

	concernant la situation de logement			concernant le trajet au lieu de travail		
	pire	inchangé	mieux	pire	inchangé	mieux
Luxembourgeois	9	12	78	52	32	16
Belges	8	10	82	73	18	9
Allemands	3	16	81	75	16	9
Français	15	10	75	76	15	9
Portugais	18	13	69	55	29	16
Autres	7	11	82	64	27	10
Total	11	11	78	66	22	12

Satisfaction des travailleurs transfrontaliers atypiques vers le Luxembourg vis-à-vis du changement de lieu de résidence par nationalité 2001-2007 (proportion en %)

Source : L'Observatoire de l'Habitat 2010: 6

Malgré une satisfaction générale concernant le changement de lieu de résidence, 12% des transfrontaliers atypiques sont toutefois retournés au Luxembourg entre 2001 et 2007 alors que 15% envisageaient un retour. Les raisons évoquées pour ce retour (envisagé) dans la Grande Région sont le trajet du lieu de résidence vers le lieu de travail, suivi par l'ensemble des trajets afférents au changement de lieu de résidence (Epstein/Carpentier 2010: 128). La raison principale du retour est donc la mobilité associée au statut de travailleur transfrontalier. Ce qu'une Luxembourgeoise illustre clairement en prenant l'exemple d'une très bonne amie :

"Une amie à moi habitait tout près de Perl en Allemagne. Elle avait toute une maison pour un prix qu'on paie ici [Luxembourg] pour un studio. La seule chose pourquoi elle est revenue, c'est parce qu'elle n'a pas le permis, elle n'a pas de voiture. Alors, elle était dans un petit village, un petit patelin, et elle devait prendre le bus ; il y avait le bus – je crois – quatre fois par jour-là." (IDENT 2009).

Sources

- Auburtin, Eric 2002: Dynamiques et représentations transfrontalières de la Lorraine. Analyse géopolitique régionale appliquée. Thèse de doctorat, Tome 2, Université de Paris 8.
- Ballschmiede, Huguette 1998: Wohnmobilität deutscher Staatsangehöriger im Raum Moselle-Est. Studie im Auftrag des Etablissement Public de la Métropole Lorraine (EPML).
- Brosius, Jacques/Carpentier, Samuel 2010: Grenzüberschreitende Wohnmobilität von in Luxemburg ansässigen Erwerbstätigen: Quantifizierung und Charakterisierung des Phänomens. In: Carpentier, Samuel (Hg.): Die grenzüberschreitende Wohnmobilität zwischen Luxemburg und seinen Nachbarregionen. (Schriftenreihe "Forum Europa", Bd. 6), Luxemburg, Saint-Paul, S. 15-36.
- Calzada, Christian/Le Blanc, Francis 2006: Attractivité résidentielle : les résidences secondaires allemandes en Lorraine. INSEE Economie Lorraine, Nr. 49.
- Carpentier, Samuel (Hg.) 2010a: Die grenzüberschreitende Wohnmobilität zwischen Luxemburg und seinen Nachbarregionen. (Schriftenreihe "Forum Europa", Bd. 6), Luxemburg, Saint-Paul.
- Carpentier, Samuel 2010b: Gründe für den Umzug auf die andere Seite der Grenze. In: Carpentier, Samuel (Hg.): Die grenzüberschreitende Wohnmobilität zwischen Luxemburg und seinen Nachbarregionen. (Schriftenreihe "Forum Europa", Bd. 6), Luxemburg, Saint-Paul, S. 37-62.
- Carpentier, Samuel/Gerber, Philippe 2010: Welche Konsequenzen hat die grenzüberschreitende Wohnmobilität auf die täglichen Fahrten und die Aktivitätsräume. In: Carpentier, Samuel (Hg.): Die grenzüberschreitende Wohnmobilität zwischen Luxemburg und seinen Nachbarregionen. (Schriftenreihe "Forum Europa", Bd. 6), Luxemburg, Saint-Paul, S. 87-113.
- Epstein, David/Carpentier, Samuel 2010: Wegzug mit oder ohne Rückfahrkarte nach Luxemburg. In: Carpentier, Samuel (Hg.): Die grenzüberschreitende Wohnmobilität zwischen Luxemburg und seinen Nachbarregionen. (Schriftenreihe "Forum Europa", Bd. 6), Luxemburg, Saint-Paul, S. 115-139.
- EURES Lothringen-Saarland 1995): Grenzgängerinnen im Raum Lothringen-Saarland. Eine statistisch-analytische Bestandsaufnahme zur Arbeits- und Lebenssituation weiblicher Grenzgänger. Vorstudie im Auftrag des EURES Transfrontalier Lothringen-Saarland. Saarbrücken / Metz.
- Gengler, Claude 2010: Expatriation "à la luxembourgeoise". In: Pauly, Michel (Hg.): ASTI 30+. 30 ans de migrations, 30 ans de recherches, 30 ans d'engagements. Luxembourg, Editions Guy Binsfeld, S. 262-275.
- Gerber, Philippe/Licheron, Julien 2010: Wohnraum: Größer und preiswerter. In: Carpentier, Samuel (Hg.): Die grenzüberschreitende Wohnmobilität zwischen Luxemburg und seinen Nachbarregionen. (Schriftenreihe "Forum Europa", Bd. 6), Luxemburg, Saint-Paul, S. 63-86.
- Hughes, Stephanie 2000: Germanic Dialect spoken in Lorraine. With reference to the use of dialect by cross-border workers in Germany and Luxembourg. In: Newton, Gerald (Hg.): Essays on politics, language and society in Luxembourg. Lewiston / Queenston, Edwin Mellen Press, S. 113-133.
- IDENT 2009: Ergebnisse quantitativer Interviews im Rahmen des Forschungsprojekts "IDENT – Identités socio-culturelles et politiques identitaires au Luxembourg", unveröffentlichtes Arbeitspapier, Universität Luxemburg.
- INSEE Première 2011: Vivre en deçà de la frontière, travailler au-delà. Nr. 1337.

Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (IBA) 2010a: Die Arbeitsmarktsituation in der Großregion. (7. Bericht an den Gipfel der Großregion). Saarbrücken.

Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle (IBA) 2010b: Bericht zur wirtschaftlichen und sozialen Lage der Großregion 2009/2010 für den Wirtschafts- und Sozialausschuss der Großregion (WSAGR). Schriftenreihe der Regionalkommission SaarLorLux – Trier/Westpfalz - Wallonien, Bd. 17, Saarbrücken.

L’Observatoire de l’Habitat 2010: Des actifs résidents devenus frontaliers. Analyse d’un phénomène émergent. La Note, Nr. 14, Luxembourg.

Lord, Sébastien/Gerber, Philippe 2010: Métropolisation et mobilité résidentielle au Luxembourg: La frontière, catalyseur de périurbanisation et de polarisation sociale? CEPS, Working Papers, Nr. 28.

o.A. 2005: Forte arrivée d’Allemands et de Belges entre 1990 et 1999. Atlas des populations immigrées de Lorraine. INSEE und Préfecture de la Région Lorraine, S. 8-9.

Pigeron-Piroth, Isabelle 2008: La mobilité résidentielle des personnes travaillant au Luxembourg (1995-2005). Bulletin du Statec, Nr. 2, S. 51-105.

Ramm, Michel 1999: Saarländer im grenznahen Lothringen. "Invasion" oder Integration? Geographische Rundschau 51, Heft 2, S. 110-115.

Ramm, Michael 2001: Vivre et habiter de part et d'autre d'une frontière: l'exemple de l'espace Sarre-Moselle/Est. In: Leinen, Jo (Hg.): Saar-Lor-Lux. Eine Euro-Region mit Zukunft? (Schriftenreihe Geschichte, Politik & Gesellschaft der Stiftung Demokratie Saarland, Bd. 6), St. Ingbert, Röhrig, S. 379-391.

Verordnung (EWG) Nr. 1408/71 über die soziale Sicherheit für Wanderarbeitnehmer.

Wille, Christian 2008: Ergebnisse einer mündlichen halbstandardisierten Befragung von Grenzgängern und Experten in der Großregion. Unveröffentlichtes Arbeitspapier, Universität Luxemburg / Universität des Saarlandes.

Abbréviations

ABEO – Arbeitsmarktbeobachtungsstelle Ostbelgien

IGSS – Inspection Générale de la Sécurité Sociale

BA – Bundesagentur für Arbeit

k.A. – keine Angaben

Liens

[Bundesagentur für Arbeit](#) (BA; Deutschland)

[CRD EURES Lorraine](#)

[diegrenzgänger.lu](#)

[EURES - das europäische Portal zur beruflichen Mobilität](#)

[EURES Transfrontalier Pôle Européen de Développement](#) (EURES-T PED)

[EURES Transfrontalier Saarland-Lothringen-Luxemburg-Rheinland-Pfalz](#) (EURES-T SLLR)

[Inspection Générale de la Sécurité Sociale](#) (IGSS; Luxemburg)

[Institut national d'Assurance Maladie-Invalidité](#) (INAMI; Belgien)

[Institut national de la statistique et des études économiques](#) (INSEE; Frankreich)

[Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle](#) (IBA/OIE; Großregion)

[Service central de la statistique et des études économiques du Luxembourg](#) (STATEC)

Publié dans cette série jusqu'à présent :

- N° 1 (2007): [Christian SCHULZ, Peter DÖRRENBÄCHER, Holger PANSCH](#): L'industrie automobile dans la Grande Région SaarLorLux 2007 - production, développement, formation
- N° 2 (2007): [Michel PAULY](#): Les institutions hospitalières médiévales dans la Grande Région SaarLorLux (de 600 à 1500)
- N° 3 (2007): [Thomas SCHNEIDER](#): La division naturelle de l'espace de la Grande Région SaarLorLux
- N° 4 (2008): [Malte HELFER](#): Essor et déclin de l'exploitation du charbon dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 5 (2008): [Eva MENDGEN](#): La production en verre et cristal dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 6 (2008): [Cristian KOLLMANN](#): Noms de famille issus du métier du verrier (all. « Glaser »)
- N° 7 (2008): [Sonja KMEC](#): Le culte de Notre-Dame de Luxembourg
- N° 8 (2008): [Giovanni ANDRIANI](#): Miraculés de Notre-Dame de Luxembourg au 17^e siècle
- N° 9 (2009): [Malte HELFER](#): Transport public transfrontalier dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 10 (2009): [Malte HELFER](#): Les cartes de l'occupation du sol de la Grande Région SaarLorLux de CORINE Landcover
- N° 11 (2009): [Malte HELFER](#): La carte de Cassini (1750-1815)
- N° 12 (2009): [Malte HELFER](#): La carte de Tranchot et Müffling (1801-1828)
- N° 13 (2009): [Malte HELFER](#): La carte de Ferraris (1771-1777)
- N° 14 (2009): [Daniel ULLRICH](#): Le tourisme de la pompe dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 15 (2009): [Laurent PFISTER](#): Le climat de la Grande Région SaarLorLux
- N° 16 (2010): [Paul THOMES, Marc ENGELS](#): La sidérurgie et l'industrie de l'acier dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 17 (2010): [Pierre GINET](#): Grands équipements sportifs dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 18 (2010): [Wolfgang BETHSCHEIDER](#): L'enseignement supérieur dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 19 (2010): [Malte HELFER](#): Zones protégées Natura 2000 dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 20 (2010): [Martin UHRMACHER](#): Les léproseries dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 21 (2010): [Ines FUNK \(KRUMM\)](#): La santé publique dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 22 (2013): [Alain PENNY](#): Villes du Moyen Âge tardif dans la Grande Région SaarLorLux (1180-1500)
- N° 23 (2013): [Patrick WIERMER](#): La perception de la Grande Région SaarLorLux par les médias
- N° 24 (2014): [Christian WILLE](#): Travailleurs frontaliers dans la Grande Région SaarLorLux (1998-2008)
- N° 25 (2014): [Florian WÖLTERING](#): Le tourisme dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 26 (2014): [Claude BACK](#): Les modifications territoriales dans la Grande Région SaarLorLux du Congrès de Vienne à aujourd'hui
- N° 27 (2015): [Christoph HAHN](#): L'industrie automobile dans la Grande Région SaarLorLux en 2011 - évolutions actuelles, défis et solutions possibles
- N° 28 (2015): [Barbara NEUMANN, Jochen KUBINIOK](#): Les sols de la Grande Région SaarLorLux
- N° 29 (2015): [Christian WILLE](#): Développements et structures de la coopération transfrontalière dans la Grande Région SaarLorLux
- N° 30 (2016): [Christian WILLE](#): Frontaliers atypiques dans la Grande-Région SaarLorLux



N° 31 (2016): Michel DESHAIES: Parcs naturels dans la Grande Région SaarLorLux

N° 32 (2016): Brigitte KASTEN, Jens SCHÄFER: Possessions en prêt au Haut Moyen Âge des abbayes de Gorze et Wissembourg dans la Grande Région SaarLorLux (661 - ca. 860)

N° 33 (2016): Eva MENDGEN: Sites du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la Grande Région SaarLorLux

N° 34 (2018): Malte HELFER: Le découpage administratif de la Grande Région SaarLorLux

N° 35 (2018): Malte HELFER: Le développement du trafic ferroviaire dans la Grande Région SaarLorLux

N° 36 (2018): Birte NIENABER, Ursula ROOS: Migrants internationaux et migration dans la Grande Région SaarLorLux

N° 37 (2018): Emile DECKER: La production en céramique dans la Grande Région SaarLorLux

N° 38 (2018): Simon EDELBLUTTE: L'industrie textile dans la Grande Région SaarLorLux

N° 39 (2020): Guénaël DEVILLE, Mathieu JASPAR, Juan Vazquez PARRAS: L'offre transfrontalière en commerce de détail dans la Grande Région SaarLorLux

N° 40 (2020): Georg SCHELBERT, Stephan BRAKENSIEK: La construction d'églises pendant le XX^e siècle dans la Grande Région SaarLorLux

N° 41 (2020): Florian WÖLTERING, Juliano DE ASSIS MENDONÇA: Le brassage dans la Grande Région SaarLorLux

N° 42 (2021): Interregionale Arbeitsmarktbeobachtungsstelle: La démographie de la Grande Région SaarLorLux

N° 43 (2021): Christian WILLE: Les pratiques du quotidien transfrontalières dans la Grande Région SaarLorLux

N° 44 (2022): Philippe Moulin: Fiefs des comtes de Luxembourg au 13^e siècle (Grande Région SaarLorLux)

N° 45 (2022): Marie-Paule Jungblut: Les musées de la Grande Région SaarLorLux